

N° 2018/036

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITE

Département : ARDÈCHE - Arrondissement : PRIVAS – Commune : COUX

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers en exercice : 17

Séance du lundi 18 juin 2018

Par suite d'une convocation en date du 11 juin 2018, les membres composant le conseil municipal de la commune de COUX se sont réunis à la mairie de COUX le lundi 18 juin 2018 à 19h30 sous la présidence de M. JEANNE Jean-Pierre, Maire de COUX.

**Étaient présents :**

M. CROS Samuel	Mme ROSE-LEVEQUE
M. VOLLE Stéphane	Mme CROUZET Béatrice
M. LECOMTE Marc	Mme GIGON Christine
M. MARTINS DE FREITAS Éric	Mme COSTE Marie-Claire
M. MONTEIL Bernard	Mme LÉVÊQUE Marie-José
M. THÉRY Jacques	

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L.2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**Absents ayant donné procuration:**

Mme PRUDHON Claude a donné procuration à Mme CROUZET Béatrice

M. FLECHON Vincent a donné procuration à M. THÉRY Jacques

**Absents excusés**

Mme SERRE Océane

M. ALLIER Jérôme

M. PARRA Baltazar

*Le président ayant ouvert la séance, il a été procédé, en conformité de l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil. Mme GIGON Christine est élue pour remplir cette fonction.*

**DELIBERATION N° 10-18/06/2018**

**AVENANT N°1**

**- AU MARCHÉ DE MAÎTRISE D'ŒUVRE D'AMÉNAGEMENT SU SITE D'ONCLAIRE**

**- AU MARCHÉ DE TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DU SITE D'ONCLAIRE**

Considérant la consultation pour la maîtrise d'œuvre de la Place d'Onclaire

Considérant le marché de travaux pour l'aménagement de la place d'Onclaire sur la Commune de COUX,

Monsieur le Maire informe les membres de l'Assemblée que l'aménagement de la place est bien avancé.

De ce fait, et concernant la consultation pour la maîtrise d'œuvre et le marché de travaux, Monsieur le Maire précise aux membres de l'Assemblée de la nécessité d'approuver l'avenant n°1 pour la Maîtrise d'œuvre, pour le lot n°01 – Maçonnerie- ouvrage BA-couverture-enduits-pierres attribué à l'Entreprise LEVEQUE Frères SARL et pour le lot n°02 – Démolitions-VRD-Revêtements-abords attribué à l'entreprise BERNARD ET MARTEL.

Cet avenant prend en compte des prestations supplémentaires correspondant à des travaux supplémentaires et complémentaires liés à l'évolution du programme, se rapportant à des missions indissociables des prestations des marchés (gros béton de fondation jusqu'au bon sol rocheux et percements, ancrages scellement chimique).

N°2018/036 (suite)

Monsieur le Maire présente les caractéristiques de l'avenant n°1 :

	Entreprise	Montant HT Base	Avenant	Nouveau montant	Variation
	MONTMARD Sophie	36 000,00	3 600,00	39 600,00	+ 10%
	<b>T.V.A. 20 %</b>	<b>7 200,00</b>	<b>720,00</b>	<b>7 920,00</b>	
	<b>TOTAUX T.T.C.</b>	<b>43 200,00</b>	<b>4 320,00</b>	<b>47 520,00</b>	

Lot	Entreprise	Montant HT Base	Avenant	Nouveau montant	Variation
01	LEVEQUE Frères SARL	290 176,30	18 651,01	308 327,31	+ 6,43 %
	<b>T.V.A. 20 %</b>	<b>58 035,26</b>	<b>3 730,2</b>	<b>61 745,46</b>	
	<b>TOTAUX T.T.C.</b>	<b>348 211,56</b>	<b>22 381,21</b>	<b>370 592,77</b>	

Lot	Entreprise	Montant HT Base	Avenant	Nouveau montant	Variation
02	BERNARD ET MARTEL	85 387,32	12 506,64	97 893,96	+ 14,65%
	<b>T.V.A. 20 %</b>	<b>17 077,46</b>	<b>2 501,33</b>	<b>19 578,79</b>	
	<b>TOTAUX T.T.C.</b>	<b>102 464,78</b>	<b>15 007,97</b>	<b>117 472,75</b>	

Monsieur le Maire propose donc aux membres du conseil municipal d'approuver l'avenant N°1 au marché d'aménagement de la place d'Onclaire, comme détaillé ci-dessus.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, par 13 voix pour, 1 abstention :

- approuve l'avenant n°1 au marché d'aménagement de la place d'Onclaire, comme détaillé ci-dessus,
- autorise Monsieur le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à ce dossier,
- dit que les crédits nécessaires à la dépense seront inscrits au budget 2018 de la Commune.

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Pour copie conforme.

Le Maire,  
JEANNE Jean-Pierre.


